



## **Communiqué**

### **« L'ACORT doit continuer à être financé ! »**

Face à la situation que traverse L'ACORT suite à la suppression d'une partie importante de ses subventions par l'État, plus d'une cinquantaine d'associations, dans leur diversité (la LDH, La Cimade, , le MRAP, la Fondation Danielle Mitterrand, la FIDH, la fédération de Paris de la Ligue de l'Enseignement, le GISTI, la FASTI, ATTAC, le CEDETIM, le CRID, le REF, Migreurop, l'Alliance des Femmes pour la démocratie,...) adressent aujourd'hui un courrier à Monsieur Marc Guillaume, Préfet de l'Île-de-France pour qu'il revienne sur sa décision.

Nous remercions l'ensemble des signataires et nous alertons sur cette décision qui peut être le signe annonciateur d'une politique plus restrictive quant à la place et au financement du monde associatif dans son ensemble et des associations de lutte de l'immigration en particulier. Elle présage d'une orientation inquiétante qui vise la société civile.

Aussi, nous réaffirmons que la solidarité inter associative est plus que jamais fondamentale !

Nous appelons l'ensemble du monde associatif à rester vigilant en se donnant les moyens pour une expression et une action collectives face à cette politique. L'ACORT prendra sa place et sera solidaire de toutes les associations qui portent nos valeurs et qui risquent d'être en danger.

**Paris, le 22 Octobre 2024**